



Siberian Husky France

DEMANDE DE COTATION 3 POINTS

**A adresser par courrier postal uniquement
à Monsieur Sylvain Stanesco**
36 avenue du Général de Gaulle 59840 Iompret

Demande L'homologation de la cotation 3 points pour mon Siberian Husky
selon les critères de la grille de sélection du club de race S.H.F.

Renseignements à compléter :

NOM DE PEDIGREE DU CHIEN :

AFFIXE :

N° LOF :

IDENTIFICATION N° :

NOM DU PROPRIETAIRE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

E-MAIL :

COPIES DES DOCUMENTS A JOINDRE :

- ✓ CARTE I-CAD
- ✓ PEDIGREE (CONFIRME)
- ✓ CARTE IDENTIFICATION GENETIQUE ADN (empreinte génétique)
- ✓ CERTIFICAT DE DEPISTAGE DES MALADIES HEREDITAIRES OCCULAIRES **MHOC : Indemne de cataracte de goniodysplasie et d'APR,**
- ✓ CERTIFICAT DE LECTURE DE RADIO DE DYSPLASIE COXO FEMORAL **LECTURE A/B**

ET

- ✓ LA FEUILLE DE JUGEMENT DU TAN (test d'aptitude naturelle)
- ✓ 2 FEUILLES DE JUGEMENT D'EXPOSITION CANINE SPECIALE DE RACE OU DE LA NATIONALE D'ELEVAGE OU EN CHAMPIONNAT DE FRANCE où le chien a obtenu le qualificatif : **EXCELLENT, SOUS 2 JUGES DIFFERENTS** en classe **intermédiaire** ou en classe **ouverte** , ou en classe **travail** ou en classe **Champion**.

OU

- ✓ LE CERTIFICAT D'HOMOLOGATION (SCC/FCI) DU BREVET DE TRAVAIL **ECHELON 2**
- ✓ 2 FEUILLES DE JUGEMENT D'EXPOSITION CANINE SPECIALE DE RACE OU DE LA NATIONALE D'ELEVAGE OU EN CHAMPIONNAT DE FRANCE Où le chien a obtenu le qualificatif : **TRES BON SOUS 2 JUGES DIFFERENTS** en classe **intermédiaire** ou en classe **ouverte**, ou en classe **travail** ou en classe **Champion**.

Attention : présence de l'empreinte génétique dans la base de la Centrale Canine est obligatoire pour la prise en compte de la cotation.

Lorsque l'identification génétique est réalisée par la Centrale Canine, l'empreinte est automatiquement enregistrée dans leur base.

Lorsque l'identification génétique est effectuée par un autre laboratoire, l'empreinte peut être utilisée si elle répond aux critères ISAG 2006, mais doit être enregistrée préalablement dans leur base. Tous les enregistrements d'empreintes génétiques antérieures à février 2014 sont gratuits. Après cette date l'enregistrement est payant et il vous appartient de vous renseigner du tarif auprès de la Centrale Canine Service santé.

Je certifie que les renseignements sont exacts.

A

LE

SIGNATURE DU PROPRIETAIRE